

COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre

25 septembre 2006

Date de convocation : 15 septembre 2006

Etaients présents :

Monsieur Yves ARNOUX	titulaire	Adjoint	SOUGE
Monsieur Bernard BACHELLERIE	suppléant		VINEUIL
Monsieur Didier BARACHET	titulaire	Maire	ARDENTES
Monsieur Daniel BARRIAU	suppléant		SAINT-GENOU
Monsieur Jean-Louis BERSOLLE	suppléant		NEULLAY-LES-BOIS
Monsieur Michel BLONDEAU	titulaire Président	Maire	DEOLS
Monsieur Jacques BREUILLAUD	titulaire	Maire	JEU-LES-BOIS
Monsieur Roger CLAIREMBAULT	suppléant		MARON
Monsieur Luc DELLA-VALLE	titulaire	Adjoint	DEOLS
Monsieur Pierre DESSEIGNE	titulaire	Conseiller général	ARDENTES
Monsieur Patrick DOUELLE	suppléant		DIORS
Monsieur Marc DESCOURAUX	suppléant		ETRECHET
Monsieur Rémy FAGUET	titulaire Vice-président	Adjoint	BUZANCAIS
Monsieur Gilbert GAULUÉ	titulaire	Maire	SAINT-GENOU
Monsieur Alain LAVAUD	titulaire Vice-président	Maire	NIHERNE
Monsieur Daniel LEPAGE	titulaire	Maire	MEOBECQ
Monsieur Jean-Pierre MARCILLAC	titulaire	Maire	COINGS
Monsieur Serge MARTINIERE	titulaire	Adjoint	ARTHON
Monsieur Norbert PAGANELLI	titulaire	Adjoint	CHATEAUROUX
Monsieur Didier PINAULT	titulaire	Adjoint	SASSIERGES-ST-GERMAIN
Monsieur Gérard SALMON	titulaire	Maire	ARGY
Monsieur Christophe VANDAELE	titulaire	Maire	VENDŒUVRES

Assistaient également :

Monsieur Fanch LE DANTEC	Pays Castelroussin	Directeur du Pays	DEOLS
Monsieur Pierre DUGUET	Pays Castelroussin	Chargé de missions	DEOLS
Mademoiselle Valérie DEVINEAU	Pays Castelroussin	Secrétaire comptable	DEOLS
Madame Stéphanie DELARBRE	Pays Castelroussin	Chargée de missions	DEOLS
Madame Marie GUENIER	invité	Conseil de développement	CHATEAUROUX

Etaients excusés :

Madame Thérèse BLANCHARD	titulaire	Adjointe	CHEZELLES
Monsieur David BORDET	titulaire	Conseiller municipal	VILLERS-LES-ORMES
Monsieur Roger CAUMETTE	suppléant	Maire	MONTIERCHAUME
Madame Thérèse DELRIEU	titulaire	Conseillère générale	CHATEAUROUX
Monsieur Michel DURANDEAU	titulaire	Conseiller général	CHATEAUROUX
Monsieur Jean ELDIN	invité	Conseil de développement	CHATEAUROUX
Madame Astrid GAIGNAULT	titulaire Vice-présidente	Maire	DIORS
Madame Anita GROS	titulaire	Conseillère municipale	MONTIERCHAUME
Madame Dominique HANNEQUART	suppléant		SAINT-LACTENCIN
Monsieur Jean-François MAYET	titulaire	Maire	CHATEAUROUX
Madame Sophie MONESTIER	suppléant		CHATEAUROUX
Monsieur Alain NEVIERE	invité	Conseil de développement	CHATEAUROUX
Madame Aurélie OLLIVIER	titulaire	Conseillère municipale	CHATEAUROUX
Monsieur William STEVANIN	titulaire	Maire	ETRECHET
Monsieur Jean-Luc WILMOT	titulaire	Adjoint	SAINT-LACTENCIN

Etaients absents :

Monsieur Régis BLANCHET	titulaire	Maire	BUZANCAIS
Monsieur Michel BRUN	titulaire	Conseiller général	LEVROUX
Monsieur Edouard des PLACES	titulaire	Maire	VINEUIL
Monsieur Raoul PERRIN	titulaire	Maire	NEUILLAY-LES-BOIS
Monsieur Claude SAUVAGET	titulaire	Maire	CHAPELLE ORTHEMALE
Monsieur Jean-Claude BALLON	titulaire	Maire	MARON
Monsieur François JOLIVET	titulaire	Maire	SAINT-MAUR
Monsieur Bernard OLLIER	titulaire	Maire	LUANT
Monsieur Jean-Paul THIBAUT	titulaire Vice-président	Maire	VILLEDIEU-SUR-INDRE

- | | | |
|-------------------------------------|-------------|---------------------------------------|
| • Membres en exercice | : 35 | |
| • Membres présents au total | : 21 | (19 délégués, 2 conseillers généraux) |
| • Membres ayant pris part aux votes | : 21 | (19 délégués, 2 conseillers généraux) |
| • Suffrages exprimés | : 21 | (21 votants et 0 pouvoir) |

Le Président du Syndicat Mixte,

Michel BLONDEAU.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2006
L'an deux mille six
Le 25 septembre 2006 à 18H00

Le comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 15 septembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Approbation du procès verbal du comité syndical du 24 mai 2006

Le comité syndical s'est réuni le 25 septembre sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

APPROUVE et ADOPTE le procès verbal du comité syndical du 24 mai 2006.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

Michel BLONDEAU.

Transmis à la Préfecture de l'Indre le :

Publié le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2006
L'an deux mille six
Le 25 septembre 2006 à 18H00

Le comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 15 septembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Changement de locaux

Les locaux actuels situés au 10 rue de l'Abbaye à Déols, ont une superficie de 50 m². Cinq personnes travaillent dans 2 bureaux, il est donc nécessaire de déménager. Un local plus grand a été trouvé. Il se situe 47 route d'Issoudun à Déols. C'est une maison d'habitation qui peut accueillir cinq bureaux pour une superficie d'environ 110 m².

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

VALIDE le changement de local et AUTORISE le Président à signer le bail et tous autres documents relatifs au changement de local,

MODIFIE le siège social du Syndicat Mixte du Bassin de Vie Castelroussin – Val de l'Indre.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

Michel BLONDEAU.

Transmis à la Préfecture de l'Indre le :

Publié le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2006
L'an deux mille six
Le 25 septembre 2006 à 18H00

Le comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 15 septembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Achat de mobilier et modification du réseau informatique lié au déménagement

Afin de pouvoir réinstaller l'ensemble de l'équipe au sein du nouveau local, il est indispensable d'acquérir :

- 2 bureaux (un pour l'accueil et un pour l'OPAH),
- 4 chaises,
- 2 armoires,
- 2 étagères pour les archives.

Il est nécessaire de prévoir la réinstallation d'un réseau informatique. Pour éviter des travaux dans ces nouveaux locaux, il est proposé d'utiliser la technologie du CPL (Courant Porteur en Ligne) ou du WIFI qui évite de tirer des câbles dans l'ensemble des bureaux.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

APPROUVE l'achat de mobilier et la réinstallation du réseau informatique.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

Michel BLONDEAU.

Transmis à la Préfecture de l'Indre le :

Publié le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2006
L'an deux mille six
Le 25 septembre 2006 à 18H00

Le comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 15 septembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Décision modificative du budget 2006

Compte tenu des dépenses liées au déménagement et à la distribution du journal de Pays en novembre 2006, une décision modificative du budget est proposée aux membres du comité syndical.

En dépenses de fonctionnement :

- 11 Charges à caractères générales : 5 350 €
 - 60611 Eau et assainissement : + 50 €
 - 60612 Energie et électricité : + 120 €
 - 60613 Chauffage urbain : + 1 300 €
 - 6132 Locations immobilières : + 1 200 €
 - 6226 Honoraires : + 500 €
 - 6255 Frais de déménagement : + 500 €
 - 6261 Frais d'affranchissements (livraison du journal du pays) : + 1 500 €
 - 6262 Frais de télécommunication : + 180 €
- 12 Charges de personnel et frais assimilés : + 1000 €
- 65 Charges de gestion courante : - 13 050 €
 - 6572 Subv. d'équipement aux artisans et commerçants ORAC : - 13 050 €
- 23 Virement à la section investissement : + 9 700 €

En recettes de fonctionnement

- 74 Dotations et participations : + 3 000 €
 - 74751 Subvention déléguée CAC Opérations collectives ORAC : - 3 500 €
 - 74773 Subvention déléguée FEDER ORAC : - 3 500 €
 - 7488 Autres subventions et participations : + 10 000 €

En dépenses d'investissement

- 20 Immobilisations incorporelles : + 6 000 €

205 Concessions et droit simil, brevet : + 6 000 €
21 Immobilisations corporelles : + 2 500 €
2183 Achat matériel informatique : + 1 000 €
2184 Mobilier : + 1 500 €
27 Autres immobilisations financières : + 1 200 €
275 Caution immobilière : + 1 200 €

En recettes d'investissement

021 Virement de la section fonctionnement : + 9 700 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

VALIDE cette décision modificative du budget 2006 du Syndicat Mixte.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

Michel BLONDEAU.

Transmis à la Préfecture de l'Indre le :

Publié le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2006
L'an deux mille six
Le 25 septembre 2006 à 18H00

Le comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 15 septembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Dépôt d'un dossier PER (Pôle d'Excellence Rurale)

Le Pays souhaite déposer un dossier au second appel à projet de septembre 2006. Les opérations sélectionnées dans ce second appel à projet ont été ciblées sur les services à la personne. Il s'agit d'une maison médicale à Villedieu-sur-Indre, ainsi qu'une à Niherne et une maison de services à Villedieu-Sur-Indre. Ces projets s'inscrivent dans la continuité de l'étude sur les services menée en 2005. Cet appel à projet est à rapprocher d'une seconde démarche initiée par la sous-préfète de la Châtre sur l'expérimentation d'une plateforme d'intermédiation sur les services à la personne. Deux territoires ont été sollicités pour participer à cette action : le Pays Castelroussin - Val de l'Indre et le Pays de la Châtre en Berry. L'objectif est d'accompagner les dispositifs nationaux (loi « Borloo ») sur le développement des services à la personne en adaptant les actions au contexte local.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

ACCEPTE le dépôt de ce dossier au titre du second appel à projet PER,

AUTORISE le Président à signer tous les documents s'y rattachant,

AUTORISE le Président à travailler sur la plateforme d'intermédiation sur les services à la personne.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

Michel BLONDEAU.

Transmis à la Préfecture de l'Indre le :
Publié le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2006
L'an deux mille six
Le 25 septembre 2006 à 18H00

Le comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 15 septembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Dépôt d'un dossier pour l'appel à projet LEADER 2007-2013

LEADER (Liaison Entre les Acteurs du Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen qui vise le développement des territoires ruraux en intégrant un partenariat public/privé dans la prise de décisions.

LEADER sera intégré dans un fond unique le FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement de l'Economie Rurale) qui se décompose en quatre axes :

1. Compétitivité agricole ;
2. Gestion de l'espace et amélioration de l'environnement ;
3. Diversification de l'économie et de la qualité de la vie en milieu rural ;
4. LEADER.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

AUTORISE la préparation d'un dépôt de dossier pour 2007,

AUTORISE le Président à signer tous les documents s'y rattachant.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

Michel BLONDEAU.

Transmis à la Préfecture de l'Indre le :

Publié le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2006
L'an deux mille six
Le 25 septembre 2006 à 18H00

Le comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 15 septembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Renouvellement du contrat chargé de mission ORAC

Le contrat de chargée de mission ORAC arrive à échéance le 15 septembre 2006. L'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) a débuté en juin 2003 et se termine en juillet 2008 d'un point de vue opérationnel.

Il est proposé le renouvellement du contrat de chargé de mission ORAC pour une durée de deux ans c'est-à-dire jusqu'au 15 septembre 2008 sur la base de l'indice brut 533 et l'indice majoré 455.

Les mois entre la fin de l'opération et la fin du contrat de chargé de mission seront consacrés au bilan et à l'évaluation.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

VALIDE le renouvellement de contrat du chargé de mission ORAC pour une durée de deux ans,

AUTORISE le Président à signer tous les documents s'y rattachant.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

Michel BLONDEAU.

Transmis à la Préfecture de l'Indre le :

Publié le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2006
L'an deux mille six
Le 25 septembre 2006 à 18H00

Le comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 15 septembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Choix du bureau d'étude pour l'étude OPAH sur le ravalement de façades

Dans le cadre de l'OPAH menée sur une partie du territoire du Pays Castelroussin - Val de l'Indre, il est envisagé de mener une action plus spécifique sur le ravalement de façades.

Afin de bénéficier d'une enveloppe supplémentaire de la part de la région, il est nécessaire de définir un cahier des charges spécifiques au territoire ciblé par cette opération.

Le Pays Castelroussin - Val de l'Indre a consulté trois bureaux d'études pour la réalisation du cahier des charges.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

CHOISI le bureau d'étude **Architectes ALASSOEUR & BIAUNIER** pour la réalisation du cahier des charges de l'opération ravalement façade. Le coût de l'étude s'élève à 9 000 € HT dont 60 % d'autofinancement et 40 % de la Région.

SOLLICITE une enveloppe pour le fonds de ravalement de façades d'un montant de 100 000 € auprès de la Région.

AUTORISE le Président à signer tous les documents s'y rattachant.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

Michel BLONDEAU.

Transmis à la Préfecture de l'Indre le :
Publié le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2006
L'an deux mille six
Le 25 septembre 2006 à 18H00

Le comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 15 septembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Notification de jugement de la chambre régionale des comptes sur les comptes des comptables publics sur 2000-2004

La chambre régionale des comptes a contrôlé le travail des comptables publics sur les comptes du Pays Castelroussin 2000-2004.

Les conclusions de ce rapport d'audit :

« sont déchargés de leur gestion :

- Madame Lysianne AZCUE LOUBENS du 1^{er} janvier 2000 au 1^{er} juillet 2001,
- Madame Paulette DUMAS, du 2 juillet 2001 au 31 juillet 2001,
- Monsieur James MAYEUR, du 1^{er} août 2001 au 31 décembre 2004.

Il est demandé de valider les conclusions de ce rapport »

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

VALIDE la notification du jugement de la chambre régionale des comptes.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

Michel BLONDEAU.

Transmis à la Préfecture de l'Indre le :

Publié le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2006
L'an deux mille six
Le 25 septembre 2006 à 18H00

Le comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 15 septembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Versement d'une indemnité de conseil au percepteur

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,

DECIDE l'attribution d'une indemnité de conseil annuelle au taux maximum et de manière permanente au comptable du Trésor, soit Monsieur Michel GAILLAUD.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

Michel BLONDEAU.

Transmis à la Préfecture de l'Indre le :

Publié le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2006
L'an deux mille six
Le 25 septembre 2006 à 18H00

Le comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin – Val de l'Indre, légalement convoqué le 15 septembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLONDEAU.

Etait présente la majorité des membres en exercice.

Ordre du jour

Mise à jour de l'inventaire

N° pièce	Nature de la pièce	Prix TTC	Date d'achat	N° bordereau/mandat/article	Motif de la sortie
2000-6	Micro ordinateur Compaq P III 550 - 128 écran 17" Compaq s700 Scanner A4 SCSI; 1200 DPI Funscan ASTRA 1220S Rallonge VGA + Rallonge clavier Rallonge SCSI I O Graveur CDROM Externe SCSI LA CIE Lecteur de ZIP interne Carte SCSI ADAPTEC 40M6/S Rallonge SCSI II 1,5 MODEM I Courrier ISDN USDN US8 3 COM	5 536,67 €	17/03/2000	8/75/2183	Hors d'usage

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pays Castelroussin, à l'unanimité,
AUTORISE la sortie de l'inventaire d'un ordinateur et des éléments qui s'y rattachent.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat Mixte,

Michel BLONDEAU.

Transmis à la Préfecture de l'Indre le :

Publié le :